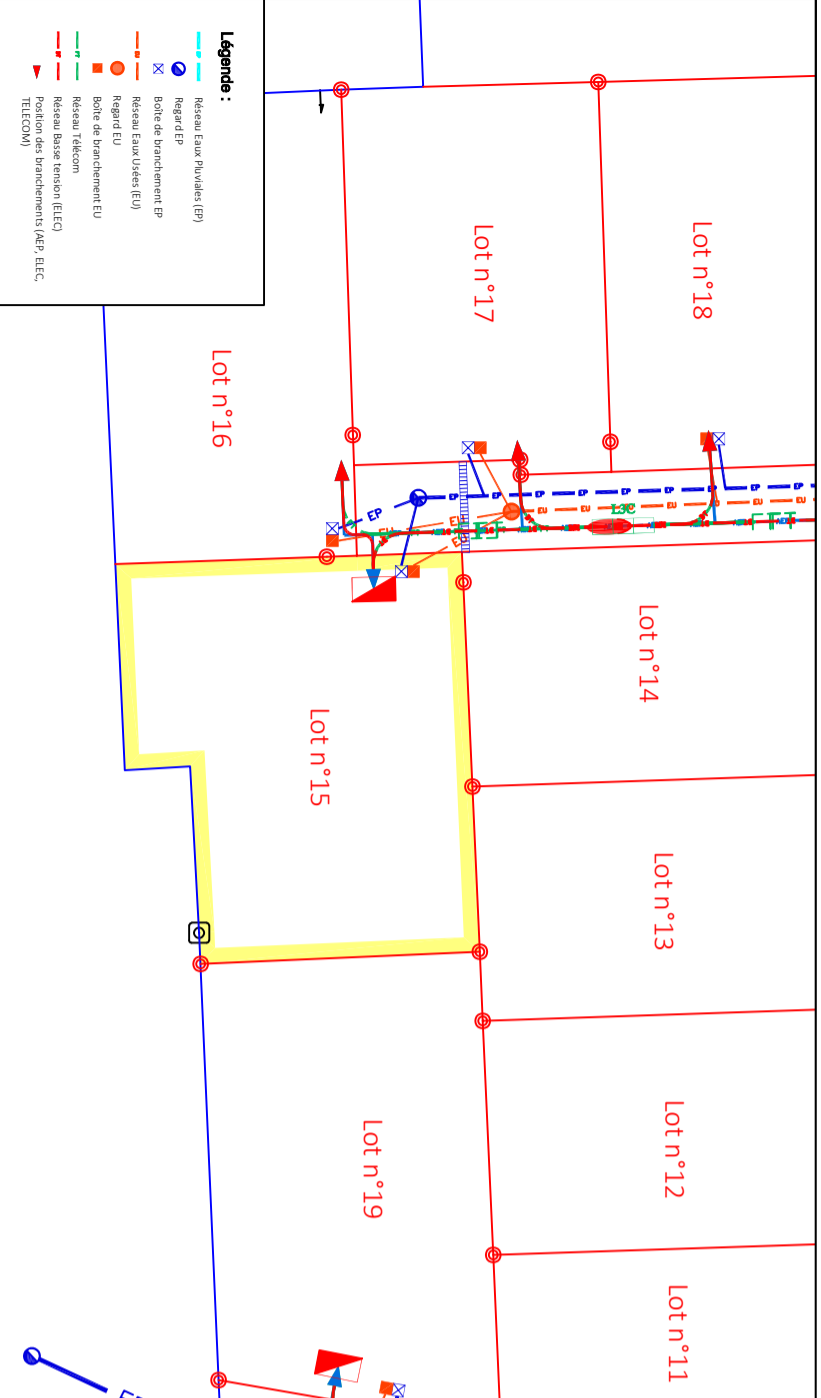


- Légende :**
- Accès véhicule imposé aux lots livrés ou une aire de stationnement non closer doit être réalisée à leur départ la rue respectivement 5 et 6m
  - Emprise inconstructible hormis abris de jardin sous conditions
  - Bande d'accroche de la façade sur voie
  - Gestion du revêtement avec la topographie du site, règlement
  - Talus ou mur de soutènement règlement
  - Talus règlement
  - Cotation
  - Haie à planter par l'acquéreur sur l'emprise privative selon palette végétale. Entretien à charge de l'acquéreur
  - Limite opération

Nota : L'acquéreur et le constructeur devront se reporter au règlement écrit et graphique du permis d'aménager validé avant de lancer le projet

EXTRAIT PLAN VRD (selon plan réalisé par le Bureau d'étude SODEREF) Echelle : 1/500



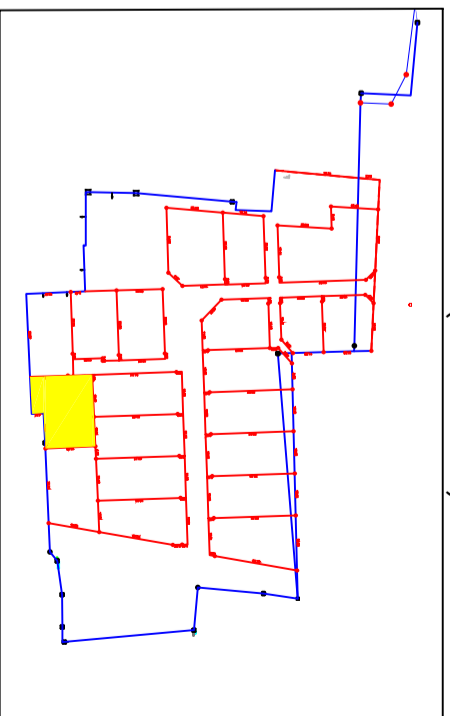
- Légende :**
- Réseau Eau Privatives (EP)
  - Regard EP
  - Boîte de branchement EP
  - Réseau Eau Usages (EU)
  - Regard EU
  - Boîte de Branchement EU
  - Réseau Télécom
  - Réseau Basse tension (ELT)
  - Position des branchements (AEP, ELEC, TELECOM)

Nota : Les positions des ouvrages sont données à titre indicatif. L'acquéreur et le constructeur devront s'assurer après visite sur site de la position exacte des éléments techniques. Le maître d'ouvrage et le maître d'oeuvre peuvent réaliser des modifications des réseaux et des côtes voirie en phase chantier sans que leur responsabilité ne puisse être engagée.

Département de LA SARTHE  
 Commune de La Guerche  
**PLAN DE VENTE**  
 Lotissement "Les Hauts de la Métairie II"  
 Aménageur : Sarthe Habitat

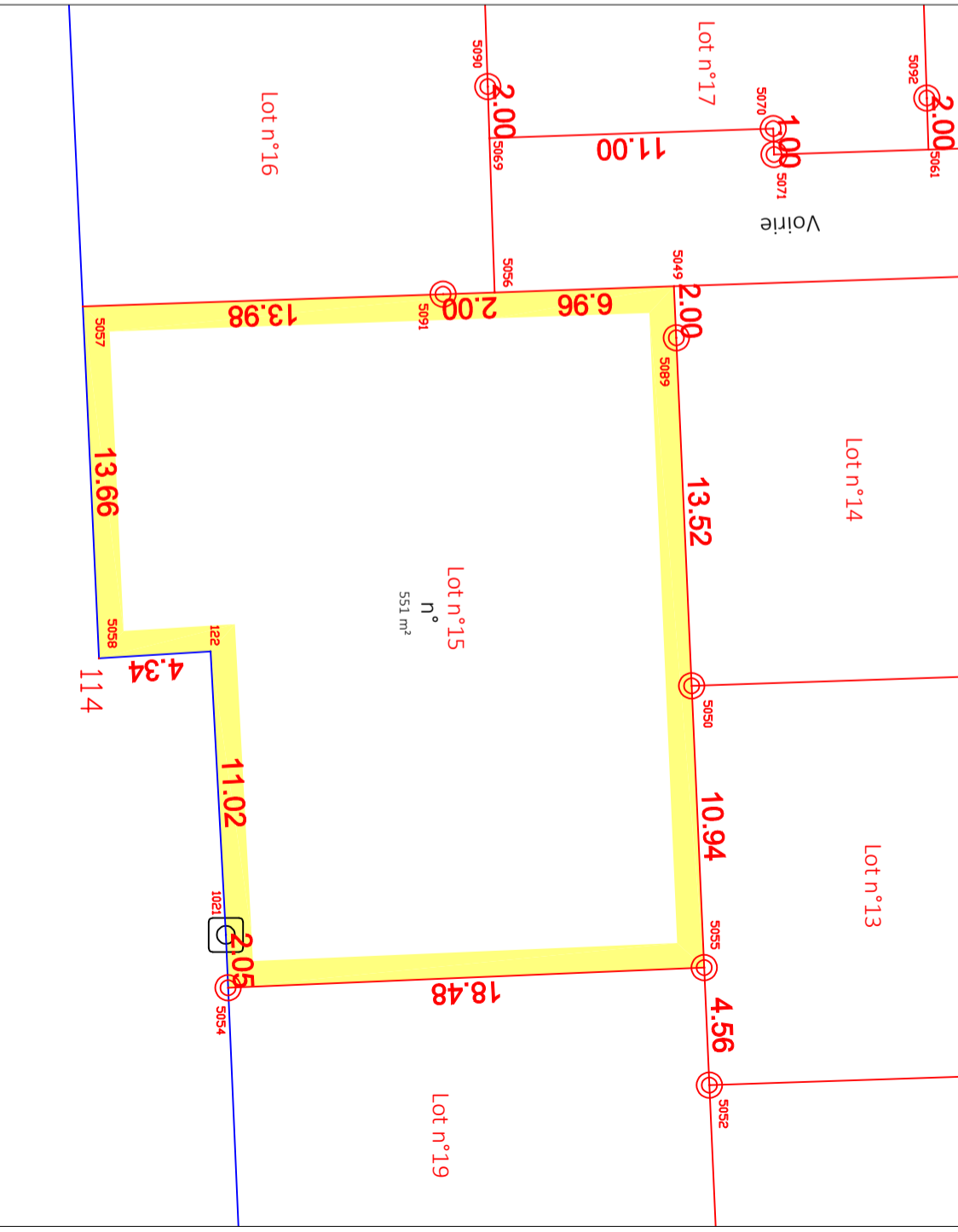


Lot n°15  
 Section : B et ZE  
 n°XX - 551 m²



**PLAN DE BORNAGE**

Borne nouvelle plastique  
 Limite nouvelle  
 Echelle : 1/250



Nota : L'acquéreur est tenu de contrôler la présence des bornes avant l'acquisition de son lot. Il doit veiller à la conservation des repères indiqués sur le présent plan.

Liste des points - RGF93-CG48 - LOT 15		
MAT	X	Y
122	1481309.40	7216422.15
5049	1481320.40	7216422.74
5049	1481285.23	7216440.12
5080	1481310.74	7216440.81
5054	1481322.45	7216422.83
5055	1481321.66	7216441.29
5056	1481285.47	7216433.17
5087	1481285.02	7216417.20
5058	1481309.86	7216417.83
5089	1481287.23	7216440.21
5081	1481285.54	7216431.17